



Avertissement agricole : **Mildiou de la pomme de terre d'arrière saison**

**A l'attention des animateurs des radios locales pour diffusion :**

Un bulletin d'avertissement agricole a été émis par l'Institut National de la Protection des Végétaux le 11/12/2018, signalant que les prévisions météorologiques augurent des chutes de pluies accompagnées de températures basses et une humidité élevée sur les régions du Nord à partir de jeudi. La pomme de terre d'arrière-saison se trouve actuellement au stade de « grossissement des tubercules » dans certaines régions de l'Ouest, de l'Est et du Centre.

A cet effet, il est fort recommandé aux producteurs de la pomme de terre d'arrière-saison, d'intervenir en préventif par l'application d'un fongicide approprié et homologué visant essentiellement la protection du feuillage d'éventuelle contamination par cette maladie à caractère épidémique.

**TRES IMPORTANT**

- Alternier les matières actives des fongicides appliqués afin d'éviter le phénomène de la résistance.
- Le respect du délai avant récolte (DAR) du fongicide utilisé est obligatoire pour préserver la santé du consommateur.